

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2026_03_06

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025

Date de la convocation : 02 mars 2026

Séance du 06 mars 2026

Le six mars deux mille vingt-six à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISÉ.

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Frédéric LEFEVRE, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné une procuration :

Absents excusés :

Absents : Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 2311-5 et R.1612-52 à 54,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le résultat prévisionnel produit par l'ordonnateur et attesté par le comptable public,

VU les états des restes à réaliser,

CONSIDÉRANT la possibilité de reporter par anticipation les résultats de l'exercice précédent au budget primitif suivant avant le vote du compte financier unique,

CONSIDÉRANT la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 1 abstention et 12 voix pour,

DÉCIDE

- de constater les résultats de l'exercice 2025, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	89 621,81	0,00	37 416,97	0,00	127 038,78
Opérations exercice	389 506,89	438 651,69	136 797,60	38 188,98	526 304,49	476 840,67
Total	389 506,89	528 273,50	136 797,60	75 605,95	526 304,49	603 879,45
Résultat de clôture		138 766,61	61 191,65			77 574,96
Restes à réaliser	0,00	0,00	5 314,60	0,00	5 314,60	0,00
Total cumulé	0,00	138 766,61	66 506,25	0,00	5 314,60	77 574,96
Résultat définitif		138 766,61	66 506,25			72 260,36

Date de transmission de l'acte: 10/03/2026
Date de réception de l'AR: 10/03/2026

051-215104159-2026-03-06-DE
A G D

- d'affecter par anticipation au budget primitif l'excédent de fonctionnement de 138 766,61 € comme suit :
 - affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement du montant de 66 506,25 € (au minimum, couvrir le besoin de financement)
 - report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) du montant de 72 260,36 € (différence entre l'excédent de fonctionnement et l'affectation en réserves)
- d'inscrire l'ensemble de ces crédits, ainsi que le détail des restes à réaliser, au budget primitif 2026, et de confirmer cette affectation après le vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2025.

Le Maire,
Catherine MALAISE

C. Malaisé



Date de transmission de l'acte: 10/03/2026

Date de réception de l'AR: 10/03/2026

051-215104159-2026_03_06-DE

A G E D I